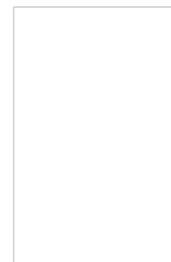


Développement d'une collecte de proximité dans le cadre du projet LIFE IP SMART WASTE

Communauté d'agglomération Terre de Provence

Auteur : Chemin Notre Dame
BP1
13630 Eyragues
[Voir le site internet](#)
Elodie Molina
dechets@terredeprovence-agglo.com
[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

Afin d'optimiser les coûts de collecte, d'améliorer le geste de tri et la qualité du service, la Communauté d'Agglomération a décidé de changer son schéma de collecte sur une partie du territoire (4 communes) pour passer en collecte de proximité (fin du porte à porte et remplacement par des points d'apport volontaire -PAV-).

Cette première phase, si elle est probante, sera complétée par une généralisation de la collecte de proximité sur l'ensemble du territoire. Elle résulte d'une étude terrain menée en automne 2017. Cette action s'inscrit dans un partenariat avec l'éco-organisme CITEO qui soutient ce schéma de collecte ainsi que l'extension de consigne de tri plastique qui se fera de manière simultanée à l'implantation des PAV.

Ce dispositif sera accompagné d'opérations de communication notamment le passage d'ambassadeurs de tri, des animations et la mise en place d'une communication spécifique (plan de communication, guide, campagne de communication, rénovation du site Internet de la collectivité).

Cette opération a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du projet [LIFE intégré SMART WASTE](#).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mise en place de la collecte de proximité sur l'ensemble du territoire.

Résultats quantitatifs

	Tonnages collectés (mai - octobre)	Tonnages collectés (ancien mode de collecte)	Evolution
OM	1 846,54	2 136,15	-14%
Fibreux	260,87	262,95	+72%
Non Fibreux	191,18		
Verre	266,80	201,90	+32%

Total	2 565,39	2 600,99	
-------	----------	----------	--

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Acquisition de 250 points d'apport volontaires pour développer la collecte de proximité.

Ce nouveau système de collecte concerne 25% du territoire de Terre de Provence, soit 3 communes. Pour les trois communes pilotes qui ont accepté de passer à ce nouveau système de collecte, nous avons opté pour un maillage d'1 PAV pour 140 habitants, afin d'apporter aux administrés un vrai service de proximité et de minimiser les déplacements au maximum. Le choix des emplacements a été revu plusieurs fois, et ceci pour quasiment tous les points. En effet, nous avons fait le choix de ne pas fixer les PAV avec les rails dans un premier temps afin de pouvoir les déplacer tant que nécessaire, selon la demande des administrés.

La collecte des déchets se fait très régulièrement. En effet, pour éviter les débordements et donc les nuisances, le prestataire engagé réalise, par semaine, un ramassage des colonnes de fibreux et cartons, un ramassage des colonnes de plastiques, et deux à trois ramassages des ordures ménagères. Quant aux colonnes de verre, elles sont vidées à raison d'une fois tous les quinze jours. De plus, un système de repasse de propreté a été mis en place afin de récupérer les déchets qui peuvent se trouver autour des colonnes.

Planning

- 2017 : Délibération de la collectivité
- Fin 2017 : 1ère Commande PAV
- 2018 : 1er trimestre : Livraison
- 2018 : 3ème trimestre : commande + livraison
- 2019 : commande + livraison

Moyens humains

Responsable opérationnel + personnel prestataire : implantation des colonnes, mise en place.

Moyens financiers

350 000 € TTC

Moyens techniques

Camion grue

Partenaires mobilisés

Prestataire de collecte

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Fort portage politique nécessaire.

Difficultés rencontrées

Implantation des points de collecte parfois difficile avec des administrés mécontents des localisations choisies.

Recommandations éventuelles

Prévoir un planning large de mise en place de ce type de collecte

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur